
Inhaltsverzeichnis

Datei:Bandplan 1927.png

- Datei
- Dateiversionen
- Dateiverwendung

Fréquences en kilocycles- seconde (kc/s)	Longueurs d'onde approximatives en mètres (m)	Services
10-100	30000-3000	Services fixes.
100-110	3000-2725	Services fixes et services mobiles.
110-125	2725-2400	Services mobiles.
125-150 ¹⁾	2400-2000 ¹⁾	Services mobiles maritimes ouverts à la correspondance publique exclusivement.
150-160	2000-1875	Services mobiles.
		a) Radiodiffusion.
		b) Services fixes.
		c) Services mobiles.
160-194	1875-1550	Les conditions d'utilisation de cette bande sont soumises aux arrangements régionaux suivants: Toutes les régions où existent déjà des stations de radiodiffusion travaillant sur des fréquences inférieures à 300 kc/s (supérieures à 1000 m). } radiodiffusion. Autres régions } Services fixes. Les arrangements régionaux respecteront les droits des autres régions dans cette bande.
		a) Services mobiles.
		b) Services fixes.
		c) Radiodiffusion.
		Les conditions d'utilisation de cette bande sont soumises aux arrangements régionaux suivants:
194-285	1550-1050	a) Services mobiles aériens exclusivement. b) Services fixes aériens exclusivement. c) Dans la bande 250-285 kc/s (1200-1050 m) Services fixes non ouverts à la correspondance publique. d) Radiodiffusion dans la bande 194-224 kc/s (1550-1340 m). Autres régions } a) Services mobiles, à l'exclusion des stations commerciales de bord. b) Services fixes aériens exclusivement. c) Services fixes non ouverts à la correspondance publique.
285-315	1050-950	Radiophares.
315-350 ²⁾	950-850 ²⁾	Services mobiles aériens exclusivement.
350-360	850-830	Services mobiles non ouverts à la correspondance publique.
360-390	830-770	a) Radiodiffusion.
		b) Services mobiles, à condition de ne pas brouiller la radiogoniométrie.
390-460	770-650	Services mobiles.
460-485	650-610	Services mobiles (à l'exclusion des ondes amorties et de la radiotéléphonie).
485-515 ³⁾	610-580 ³⁾	Services mobiles (Détrese, appel, etc.).
515-550	580-545	Services mobiles non ouverts à la correspondance publique (à l'exclusion des ondes amorties et de la radiotéléphonie).
550-1300 ⁴⁾	545-230 ⁴⁾	Radiodiffusion.
1300-1500	230-200	a) Radiodiffusion.
1500-1715	200-175	b) Services mobiles maritimes, ondes de 1365 kc/s (220 m) exclusivement.
1715-2000	175-150	Services mobiles.
		Services fixes.
		Amateurs.
2000-2250	150-133	Services mobiles et services fixes.
2250-2700	133-109	Services mobiles.
2750-2850	109-105	Services fixes.
2850-3500	105-85	Services mobiles et services fixes.
		Services mobiles.
		Services fixes.
3500-4000	85-75	Amateurs.
4000-5500	75-54	Services mobiles et services fixes.
5500-5700	54-52,7	Services mobiles.
5700-6000	52,7-50	Services fixes.
6000-6150	50-48,8	Radiodiffusion.
6150-6675	48,8-45	Services mobiles.
6675-7000	45-42,8	Services fixes.
7000-7300	42,8-41	Amateurs.
7300-8200	41-36,6	Services fixes.
8200-8550	36,6-35,1	Services mobiles.
8550-8900	35,1-33,7	Services mobiles et services fixes.
8900-9500	33,7-31,6	Services fixes.
9500-9600	31,6-31,2	Radiodiffusion.
9600-11000	31,2-27,3	Services fixes.
11000-11400	27,3-26,3	Services mobiles.
11400-11700	26,3-25,6	Services fixes.
11700-11900	25,6-25,2	Radiodiffusion.
11900-12300	25,2-24,4	Services fixes.
12300-12825	24,4-23,4	Services mobiles.
12825-13350	23,4-22,4	Services mobiles et services fixes.
13350-14000	22,4-21,4	Services fixes.
14000-14400	21,4-20,8	Amateurs.
14400-15100	20,8-19,85	Services fixes.
15100-15350	19,85-19,55	Radiodiffusion.
15350-16400	19,55-18,5	Services fixes.
16400-17100	18,5-17,5	Services mobiles.
17100-17750	17,5-16,9	Services mobiles et services fixes.
17750-17800	16,9-16,85	Radiodiffusion.
17800-21450	16,85-14	Services fixes.
21450-21550	14-13,9	Radiodiffusion.
21550-22300	13,9-13,45	Services mobiles.
22300-23000	13,45-13,1	Services mobiles et services fixes.
23000-28000	13,1-10,7	Non réservé.
28000-30000	10,7-10	Amateurs et expériences.
30000-36000	10-5,35	Non réservé.
36000-40000	5,35-5	Amateurs et expériences.
au-dessus de 60000	au-dessous de 5	Non réservé.

¹⁾ L'onde de 143 kc/s (2100 m) est l'onde d'appel des stations mobiles utilisant des ondes longues entretenues.

²⁾ L'onde de 333 kc/s (900 m) est l'onde internationale d'appel des services aériens.

³⁾ L'onde de 500 kc/s (600 m) est l'onde internationale d'appel et de détresse. Elle peut être employée pour d'autres usages à condition de ne pas brouiller les signaux d'appel et de détresse.

⁴⁾ Les services mobiles peuvent utiliser la bande 550-1300 kc/s (545-230 m) à condition de ne pas brouiller les services d'un Pays qui utilise cette même bande exclusivement pour la radiodiffusion.

Note. Il est reconnu que les ondes courtes (fréquences de 6000 à 23000 kc/s approximativement — longueurs d'onde de 50 à 13 m environ) ont une grande efficacité pour les communications à grande distance. Il est recommandé de réserver, en règle générale, cette bande d'ondes pour cet objet, dans les services entre points fixes.

Größe dieser Vorschau: 305 × 600 Pixel. Weitere Auflösungen: 122 × 240 Pixel | 991 × 1.948 Pixel.

Originaldatei (991 × 1.948 Pixel, Dateigröße: 1,52 MB, MIME-Typ: image/png)

Quelle: <https://search.itu.int/history/HistoryDigitalCollectionDocLibrary/4.39.43.fr.200.pdf>

Dateiversionen

Klicken Sie auf einen Zeitpunkt, um diese Version zu laden.

	Version vom	Vorschaubild	Maße	Benutzer	Kommentar
aktuell	14:58, 29. Apr. 2025		991 × 1.948 (1,52 MB)	EMBW (Diskussion Beiträge)	

Sie können diese Datei nicht überschreiben.

Dateiverwendung

Die folgende Seite verwendet diese Datei:

- [RadioRegulations](#)